



FORUM PROVENCE CONTACT EMPLOI

JEUDI 11 AVRIL 2013 - DIGNE LES BAINS (04)



*** DOSSIER D'INSCRIPTION ***



COMMENT REMPLIR
CE FORMULAIRE À L'ÉCRAN !

A RETOURNER COMPLÉTÉ PAR TÉLÉCOPIE AU
OU PAR COURRIEL :

01 53 95 15 16
INFO@CARREFOURSEMPLOI.ORG

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE DU STANDARD :

NUMÉRO DE SIRET :

CODE NAF (INSEE) :

EFFECTIF GROUPE :

WEB :

COURRIEL RECRUTEMENT :

FAX DU STANDARD :

DONNEUR D'ORDRE :

CIVILITÉ, PRÉNOM, NOM :

FONCTION :

COURRIEL DIRECT :

AUTRE CONTACT :

FONCTION :

COURRIEL DIRECT :

TÉLÉPHONE DIRECT :

GSM :

FAX DIRECT :

TÉLÉPHONE DIRECT :

GSM :

FAX DIRECT :

CONTACT COMPTABILITÉ / RAISON SOCIALE ET/OU ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE) :

CIVILITÉ, PRÉNOM, NOM :

FONCTION :

TÉLÉPHONE DIRECT :

COURRIEL DIRECT :

RAISON SOCIALE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE) :

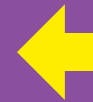
ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :



BON DE COMMANDE



COMMENT REMPLIR
CE FORMULAIRE À L'ÉCRAN !

A RETOURNER COMPLÉTÉ PAR TÉLÉCOPIE AU
OU PAR COURRIEL :

01 53 95 15 16

INFO@CARREFOURSEMPLOI.ORG

ESPACE PERSONNALISABLE INCLUANT :

- Cloisons, moquette
- 1 table rectangulaire, 4 chaises
- Restauration pour 2 personnes (petit-déjeuner / déjeuner)
- Badges, enseigne, décoration florale, parking gratuit
- Information exposant (identité, postes proposés, profils recherchés...) dans le guide du candidat et sur le site web : www.provence-emploi.fr
- Assistance d'un « référent » facilitant vos démarches durant le forum
- Dîner offert le mercredi soir

VOTRE COMMANDE :

PRESTATION	PRIX UNITAIRE HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
ESPACE PERSONNALISABLE			
Stand 6m ²	550 euros HT		
Stand 8m ²	735 euros HT		
Frais de dossier	90 euros HT		
Choisissez votre espace : <input type="checkbox"/> Généraliste multisectoriel <input type="checkbox"/> Économie Sociale et Solidaire <i>Par défaut, vous serez placé sur l'espace Généraliste multisectoriel</i> <input type="checkbox"/> Handicap <input type="checkbox"/> Alternance			
EN OPTION : INSERTION PUBLICITAIRE DANS LE GUIDE DU CANDIDAT (6 000ex., 64 pages quadri, format A5)			
Page (L127xH184 mm)	900 euros HT		
Double page (L272xH184 mm)	1 400 euros HT		
3° de couverture	nous consulter au 04 92 30 05 25		
TOTAL GÉNÉRAL HT			
Si besoin, votre numéro de bon de commande à intégrer sur votre facture			

Signature

Cachet

En signant ce dossier d'inscription, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente et en accepter toutes les clauses sans réserve ni restriction. En participant à ce forum, je deviens membre « correspondant » me permettant de bénéficier gratuitement d'une information sur l'ensemble des actions civiles et militaires en faveur de l'emploi organisées par Carrefours pour l'Emploi. Par mon inscription, je m'engage également à retourner à l'issue du forum, l'étude de satisfaction (2 pages) qui me sera remise lors du forum, ainsi qu'à communiquer sur les volumes, sur la nature des offres d'emploi pourvues et la typologie des candidats retenus.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Application et opposabilité des présentes conditions de vente :

Les présentes conditions de vente tiennent lieu de loi aux parties. Aucune dérogation ne sera opposable à l'organisateur sauf acceptation expresse de sa part. En signant le dossier d'inscription émis par l'organisateur, le client reconnaît :

- Accepter sans réserve les présentes CGV.
- Accepter que les CGV constituent le contrat liant les parties.

Le fait que l'organisateur ne se prévale pas à un moment donné des présentes CGV ne vaut pas renonciation à se prévaloir ultérieurement desdites conditions.

2. Définitions :

Selon les présentes CGV le terme :

- "Organisateur" désigne l'Établissement d'utilité publique Carrefours pour l'Emploi effectuant les prestations de services.
- "Client" désigne l'acheteur ou la personne sollicitant les prestations de services.
- "Prestations de services" désigne la mise en œuvre d'événements et de supports de communication afin de réunir les entreprises, les institutions et les collectivités pour favoriser le recrutement, la reconversion et le reclassement.
- "Dossier d'inscription" désigne la fiche de renseignements et le bon de commande.

3. Inscriptions :

Seuls les dossiers d'inscription entièrement remplis et dûment signés, munis du cachet de l'entreprise seront pris en considération. Le signataire devra mentionner son nom, son prénom et sa qualité. Le dossier d'inscription doit être adressé par courrier, courriel ou par fax au 01 53 95 15 16.

4. Attribution des stands/insertions publicitaires :

L'organisateur se réserve le droit de l'attribution et de l'implacement du/des stand(s) et prospectus ou de tout document publicitaire est interdite en dehors du stand occupé par le client.

5. Fiche technique :

Toutes les informations pratiques (horaire, lieu, plan d'accès...) ainsi que l'implantation des stands seront communiqués au client par courriel avant la tenue de l'événement.

6. Prix :

Le prix est celui spécifié sur le dossier d'inscription de l'organisateur. Il s'entend hors taxes. Il est établi net et sans escompte (le taux de TVA étant de 19,6%).

7. Conditions et délais de paiement :

Les prestations de services sont payables comptant à réception de la facture par chèque ou par virement et ce avant l'exécution de ces dernières.

Tout retard de paiement et sans mise en demeure préalable entraînera des pénalités de retard égales à 5% sur le montant TTC et ce pour chaque jour de retard. L'organisateur se réserve le droit de suspendre ou d'annuler l'exécution des ordres en cours et de réclamer la réparation du préjudice subi.

8. Conditions et délais d'exécution :

L'exécution des prestations de services est réputée réalisée à la remise le jour de l'événement par l'organisateur de tous les documents et matériels listés dans le dossier d'inscription.

En cas de réception d'un dossier d'inscription à moins de 20 jours ouvrés de la tenue de l'événement, l'organisateur ne garantit pas au client sa présence dans le guide du candidat.

En cas de réception d'un dossier d'inscription à moins de 10 jours ouvrés de la tenue de l'événement, l'organisateur ne garantit pas au client la fourniture des éléments suivants : enseigne, fiches de postes, badges.

9. Conditions d'annulation :

Aucune annulation ne fera l'objet d'un remboursement si elle ne nous parvient pas 60 jours avant la date de l'événement et ce quelle que soit la date d'inscription du client. Les frais de dossier restent dus et ne feront l'objet d'aucun remboursement en cas d'annulation de la part du client.

En cas d'une non-participation, pour une cause quelconque, les sommes versées et/ou restant dues sont acquises à l'organisateur même en cas de relocation de stand et ce à titre de réparation des frais engagés par l'organisateur.

10. Cas de force majeure :

L'organisateur est libéré de l'obligation de livraison et cela sans dommages et intérêts pour tout cas fortuit et de force majeure.

Au sens des présentes conditions est un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté faisant obstacle à son fonctionnement normal d'une importance telle que ses conséquences ne puissent être compensées par les moyens dont dispose l'organisateur. Constituent par exemple des cas de force majeure : les grèves et autres conflits sociaux, les incendies, les explosions, les inondations, les dégâts et les pannes, les catastrophes naturelles, l'arrêt des transports affectant les fournisseurs, les sous-traitants ou les transporteurs.

11. Sécurité :

D'une façon générale, les clients sont tenus de respecter les règlements s'appliquant aux foires, expositions et salons ainsi que les mesures de sécurité édictées par la Préfecture.

Chaque client pourvoira au transport, à la réception, à l'expédition de ses colis, si le client n'est pas présent pour les recevoir, l'organisateur pourra les faire entreposer, débarrer, ou réexpédier d'office aux frais, risques et périls du client.

Le client est responsable tant du matériel qu'il expose que de celui qu'il a loué et qui figure sur son stand.

L'organisateur décline toute responsabilité pour la perte ou la détérioration du matériel loué qui ne serait pas enlevé par le client à l'heure de fin de chaque événement.

12. Attribution de juridiction :

Toute contestation, même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce du siège social de l'organisateur.

13. Frais de contentieux :

En cas d'impayé ou de contentieux, la créance sera automatiquement majorée des frais judiciaires et des intérêts légaux.

14. Confidentialité :

Toutes les photographies, dessins, études et documents écrits, fournis par l'organisateur restent sa propriété et sont strictement confidentiels.

15. Assurance :

L'assurance responsabilité civile est couverte par l'organisateur. Ce dernier ne peut être tenu pour responsable des vols et des dommages concernant les vêtements, objets et tout autre matériel appartenant au client.

Version actualisée le 28 janvier 2013